

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

Séance du 23 novembre 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BERTHIER, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme METGE, Mme TENENBAUM, Mme TOLLLOT

Membres excusés représentés : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme REVEL (représentée par M. BERTHIER)

Membres excusés : (2) M. BON, Mme LECOMTE LE GRAND

Membres absents : (3) M. BARRON, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU

Date de convocation : 9 novembre 2010

Délibération n° : 62-2010

Objet : Aides facultatives secteur social – juin, juillet, août et septembre 2010

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève à :

- pour le mois de juin 2010 à : **26 208,31 €**
- pour le mois de juillet 2010 à : **18 449,33 €**,
- pour le mois d'août 2010 à : **17 272,00 €**,
- pour le mois de septembre 2010 à : **17 782,58 €**.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

6 DEC. 2010



Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
DISH : 1  
Finances : 1  
Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM